

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Jean-Claude CHABAUD, Robert VERAND.

Absent excusé : Monsieur Nicolas GALLIANO

Procuration : Monsieur Nicolas GALLIANO à Monsieur René GALLIANO

Convocation en date du 16/09/2022

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 6

Objet : CONTRAT DE LOCATION PHOTOCOPIEUR

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les pièces détachées du photocopieur de marque SHARP que nous louons à B-Contact Développement, sont de plus en plus chères et que la maintenance ne se fera bientôt plus.

Il est proposé de le remplacer et de signer un nouveau contrat de 5 ans avec B-Contact.

Monsieur le Maire présente le devis correspondant et comprenant :

- la livraison et l'installation (150 € HT) d'un nouveau photocopieur à la Mairie,
- le forfait de location et de maintenance mécanique pour 810 copies N/B et 834 copies couleurs, consommables inclus hors papier et agrafes et le contrat de maintenance connectique (345 € HT/trimestre).

L'installation du photocopieur de la Mairie est réalisée par B. CONTACT.

Sont non comprises, les copies N/B et couleurs faites au-delà du forfait, à un tarif respectif de 0,011 € HT/copie et 0,11 € HT/copie.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce contrat d'adhésion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve le devis de la Société B. CONTACT décrit ci-dessus ;**
- **Autorise le Maire à signer le contrat de location / maintenance avec la Société B. CONTACT pour une durée de 5 ans.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL, le 07 octobre 2022.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

